



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-137177>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-137177**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Marseille

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Collecte, transport et traitement des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) dans divers sites municipaux et sur la voie publique

**Description** : Collecte, transport et traitement des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) dans divers sites municipaux et sur la voie publique

**Identifiant de la procédure** : 6368fadf-80f4-41c4-a01f-a89962bfa151

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : Marché à prix forfaitaire et Accord-cadre à bons de commande (articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique).

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90524000 Services relatifs aux déchets médicaux

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 90524000 Services relatifs aux déchets médicaux

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 5**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 5**

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : cf Article 6.1 Examen des candidatures

### Section 4 - Groupe de lots

4.1 Identifiant de groupe : GLO-0001

**Lots inclus :** LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003, LOT-0004, LOT-0005

#### 4.1.3 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Le jugement des offres sera effectué, pour chacun des lots, sur les critères pondérés suivants : Art 6.2 du RC 1°) Prix de l'offre 60 % 2°) Valeur technique de l'offre 30 % 3°) Valeur Environnementale 10 %

### Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Ramassage de seringues à la demande dans les parcs et jardins

**Description :** Ramassage de seringues à la demande dans les parcs et jardins

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90524000 Services relatifs aux déchets médicaux

#### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Art 4.1 du RC

**Description** : 4.1 Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures Pour présenter leur candidature, le(s) candidat(s) peuvent utiliser soit : - les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ; - le DUME (Document Unique de Marché Européen). Les informations concernant ces supports sont détaillées dans l'annexe n°1 au présent RC relative au Guide de la dématérialisation des marchés publics. Chaque candidat doit produire un dossier complet comprenant les pièces décrites ci-après. 1° - Renseignements concernant la situation juridique du candidat Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2° - Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3° - Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Présentation d'une liste des principaux services pour les lots 1, 2, 4 et 5 et fournitures pour le lot 3 fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Documents aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : • Autorisation préfectorale pour les activités de collecte, tri, transit, pré traitement, regroupement des déchets dangereux, valide pour la durée du marché. • Attestation de formation du personnel dédié au présent marché pour le ramassage des DASRI. • Agrément préfectoral du candidat pour le transport par route, au négoce et au courtage des déchets Toutefois, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère :

**Type** : Prix

**Description** : Art 6.2 du RC

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprise>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprise>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 06/01/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation, de l'introduction des recours et en cas de litiges sont : Tribunal Administratif De Marseille 31 Rue Jean François Leca 13002 Marseille Tél : 04 91 13 48 13 <http://marseille.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Marseille

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Ramassage de seringues à la demande sur la voie publique et sur les sites municipaux

**Description :** Ramassage de seringues à la demande sur la voie publique et sur les sites municipaux

**Identifiant interne :** 2

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90524000 Services relatifs aux déchets médicaux

### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Article 4 du RC

**Description :** 4.1 Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures Pour présenter leur candidature, le(s) candidat(s) peuvent utiliser soit : - les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ; - le DUME (Document Unique de Marché Européen). Les informations concernant ces supports sont détaillées dans l'annexe n°1 au présent RC relative au Guide de la dématérialisation des marchés publics. Chaque candidat doit produire un dossier complet comprenant les pièces décrites ci-après. 1° - Renseignements concernant la situation juridique du candidat Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2° - Renseignements concernant la capacité économique et financière de

l'entreprise - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3° - Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Présentation d'une liste des principaux services pour les lots 1, 2, 4 et 5 et fournitures pour le lot 3 fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Documents aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : • Autorisation préfectorale pour les activités de collecte, tri, transit, pré traitement, regroupement des déchets dangereux, valide pour la durée du marché. • Attestation de formation du personnel dédié au présent marché pour le ramassage des DASRI. • Agrément préfectoral du candidat pour le transport par route, au négoce et au courtage des déchets Toutefois, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Article 6.2 du RC

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprise>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprises>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 06/01/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

## **Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

**Informations relatives aux délais de recours :** Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation, de l'introduction des recours et en cas de litiges sont : Tribunal Administratif De Marseille 31 Rue Jean François Leca 13002 Marseille Tél : 04 91 13 48 13 <http://marseille.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

### **5.1.15 Techniques**

#### **Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### **Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **Enchère électronique : non**

### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003**

**Titre :** Fourniture d'emballages à usage unique pour les DASRI du Funérarium Municipal de la Ville de Marseille

**Description :** Fourniture d'emballages à usage unique pour les DASRI du Funérarium Municipal de la Ville de Marseille

**Identifiant interne :** 3

#### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90524000 Services relatifs aux déchets médicaux

#### **5.1.3 Durée estimée**

**Autre durée :** Inconnu

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Article 4 du RC

**Description** : 1° - Renseignements concernant la situation juridique du candidat  
Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2° - Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3° - Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Présentation d'une liste des principaux services pour les lots 1, 2, 4 et 5 et fournitures pour le lot 3 fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Documents aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : • Autorisation préfectorale pour les activités de collecte, tri, transit, pré traitement, regroupement des déchets dangereux, valide pour la durée du marché. • Attestation de formation du personnel dédié au présent marché pour le ramassage des DASRI. • Agrément préfectoral du candidat pour le transport par route, au négoce et au courtage des déchets Toutefois, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprise>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprises>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 06/01/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation, de l'introduction des recours et en cas de litiges sont : Tribunal Administratif De Marseille 31 Rue Jean François Leca 13002 Marseille Tél : 04 91 13 48 13 <http://marseille.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre** : Collecte transport et élimination de DASRI du Funérarium Municipal de la Ville de Marseille

**Description** : Collecte transport et élimination de DASRI du Funérarium Municipal de la Ville de Marseille

**Identifiant interne** : 4

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 90524000 Services relatifs aux déchets médicaux

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 90524000 Services relatifs aux déchets médicaux

### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée** : Inconnu

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Article 4 du RC

**Description** : 1° - Renseignements concernant la situation juridique du candidat  
Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2° - Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3° - Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Présentation d'une liste des principaux services pour les lots 1, 2, 4 et 5 et fournitures pour le lot 3 fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Documents aux fins de

vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : • Autorisation préfectorale pour les activités de collecte, tri, transit, pré traitement, regroupement des déchets dangereux, valide pour la durée du marché. • Attestation de formation du personnel dédié au présent marché pour le ramassage des DASRI. • Agrément préfectoral du candidat pour le transport par route, au négoce et au courtage des déchets Toutefois, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Article 6.2 du RC

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprise>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprises>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 06/01/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation, de l'introduction des recours et en cas de litiges sont : Tribunal Administratif De Marseille 31 Rue Jean François Leca 13002 Marseille Tél : 04 91 13 48 13 <http://marseille.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être

exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** Collecte transport et élimination des DASRI pour les Cimetières Communaux de la Ville de Marseille avec mise à disposition de conteneurs à cet effet

**Description :** Collecte transport et élimination des DASRI pour les Cimetières Communaux de la Ville de Marseille avec mise à disposition de conteneurs à cet effet

**Identifiant interne :** 5

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90524000 Services relatifs aux déchets médicaux

##### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée :** Inconnu

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Art 4 du RC

**Description** : 4.1 Renseignements et documents demandés à l'appui des candidatures Pour présenter leur candidature, le(s) candidat(s) peuvent utiliser soit : - les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ; - le DUME (Document Unique de Marché Européen). Les informations concernant ces supports sont détaillées dans l'annexe n°1 au présent RC relative au Guide de la dématérialisation des marchés publics. Chaque candidat doit produire un dossier complet comprenant les pièces décrites ci-après. 1° - Renseignements concernant la situation juridique du candidat Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1) dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 2° - Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise), - le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières). 3° - Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Présentation d'une liste des principaux services pour les lots 1, 2, 4 et 5 et fournitures pour le lot 3 fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Documents aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : • Autorisation préfectorale pour les activités de collecte, tri, transit, pré traitement, regroupement des déchets dangereux, valide pour la durée du marché. • Attestation de formation du personnel dédié au présent marché pour le ramassage des DASRI. • Agrément préfectoral du candidat pour le transport par route, au négoce et au courtage des déchets Toutefois, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Article 6.2 du RC

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprise>

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://mpe.mairie-marseille.fr/entreprises>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 06/01/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

#### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation, de l'introduction des recours et en cas de litiges sont : Tribunal Administratif De Marseille 31 Rue Jean François Leca 13002 Marseille Tél : 04 91 13 48 13 <http://marseille.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Marseille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Marseille

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville de Marseille

**Numéro d'enregistrement :** 21130055300016

**Département :** Bouches du Rhône

**Adresse postale :** Quai du Port

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13233 cedex 20

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Chloé Beeckmans

**Adresse électronique :** cbeeckmans@marseille.fr

**Téléphone :** 0000000000

**Adresse internet :** <http://marseille.fr>

**Profil de l'acheteur :** <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : f507960c-8fd7-43ef-aa2a-b0598ef7660b - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 06/12/2024 à 07:48

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 06/12/2024